

Le paysage bâti des bords de lac

A-L. Équipements publics et constructions privées à partir des années 1920

A

La Plage d'Aix

/ Petit-Port /

De sa conception à sa gestion, la Plage d'Aix est pensée comme un établissement mondain et luxueux. Le site d'implantation, au lieu-dit Coëtan, bénéficie d'un très bon ensoleillement et présente l'avantage d'être abrité du vent grâce à sa morphologie en forme d'anse. Pour autant, il s'agit d'une zone de marais, dont la viabilité ne peut être assurée que par d'importants travaux préparatoires d'assèchement et de terrassement.

Décidée par la Ville en 1930, la conception de la Plage est confiée à l'architecte du nouvel établissement thermal, Roger Pétriaux, qui utilise des matériaux constructifs et décoratifs de qualité. L'architecture de cet équipement se caractérise par des éléments forts comme le plan symétrique formé d'absides, la tour-signal de l'entrée et le large parasol en béton du solarium. Parallèlement, l'organisation des différents éléments bâtis concourt à l'élaboration d'un environnement paysager au sein duquel l'architecture se fait discrète voire presque invisible depuis le lac. Le style Art déco et la griffe de Roger Pétriaux font volontairement écho à l'architecture du nouvel établissement thermal. A son inauguration, célébrée en grande pompe le 14 juillet 1933, l'équipement comprend une salle des coffres, des sanitaires, un solarium, de nombreuses cabines, un bar, une aire de jeux pour enfants, des douches garnies de céramiques, un ponton et un bassin de pleine eau. Le standing de la Plage repose également sur le mode de gestion adopté. La direction est confiée à l'exploitant des casinos aixois. Conformément aux demandes de la Ville, l'entrée de la Plage est payante et des activités quotidiennes ainsi que des événements plus importants, tels que des concours d'élégance ou de plongeurs, y sont organisés.



^ La tour-signal, le solarium et le bar de la plage. Carte-photo, vers 1930.
(AC Aix-les-Bains)



^ Vue aérienne, vers 1985.
(AC Aix-les-Bains)

Le paysage bâti des bords de lac

A-L. Équipements publics et constructions privées à partir des années 1920

B

Piscine municipale

/ Petit-Port /

Depuis 1935, les aixois fréquentent la piscine olympique de l'établissement thermal. En 1955, son ouverture au public est remise en question. Dès lors, la Ville envisage de créer une piscine municipale pour accueillir les établissements scolaires et les clubs sportifs. Il faut attendre l'inscription du projet au Ve plan, entre 1966 et 1970, pour que celui-ci se concrétise. La création d'un bassin au bord du lac, mais isolé de ses eaux, était imaginée dès 1930 dans l'enceinte de la Plage. La nécessité d'une telle installation se fait plus pressante dans les années 1960, en raison des problèmes croissants de pollution du lac. Le conseil municipal choisit, en 1969, de construire une piscine au bord du lac et en confie la conception à deux architectes : Georges Noiray, architecte municipal, et René Gagès, architecte lyonnais chargé de l'aménagement général des bords de lac. Le programme envisage une implantation à proximité directe de la Plage.

L'emplacement retenu au départ, sur un terrain occupé jusqu'ici par l'hôtel Les Libellules, se situe le long de la rive entre le Petit Port et la Plage. Or, il présente un sous-sol instable, peu propice à la construction. C'est donc à l'arrière de la Plage que la piscine est finalement bâtie d'après des plans de l'architecte Jean Delafontaine de l'Atelier d'architecture et d'urbanisme d'Aix-les-Bains (AAUA). L'équipement dessiné par Delafontaine est plus simple que ce que proposaient Noiray et Gagès. Il se compose d'un bâtiment à deux niveaux, accueillant la piscine couverte, les douches, les vestiaires et les cabines et d'un bassin extérieur. L'équipement ouvre au public le 9 juin 1973, avant d'être inauguré une semaine plus tard en présence d' Aimé Paquet, secrétaire d'Etat au Tourisme.



^ Vue aérienne, vers 1985.
(AC Aix-les-Bains)



^ La piscine municipale, vers 1985.
(AC Aix-les-Bains)

Le paysage bâti des bords de lac

A-L. *Équipements publics et constructions privées à partir des années 1920*

Station d'études hydrobiologiques (Eaux et Forêts) *actuellement aquarium*



/ Petit-Port /

Ce bâtiment, construit en 1933 pour l'École nationale des Eaux et Forêts, abrite une station d'études hydrobiologiques destinée à former des ingénieurs spécialisés en limnologie et pisciculture. Il s'installe sur les terrains communaux compris entre Tillet et Sierroz, récemment et partiellement viabilisée par l'achèvement du boulevard du Lac qui le borde. Sa conception architecturale est confiée à l'architecte Roger Pétriaux. Celui-ci propose ici, comme pour la Plage et le mini-golf dont il est l'auteur, une architecture de béton aux lignes géométriques de style Art déco. La volonté de mettre en valeur une zone récemment viabilisée explique probablement les choix du site d'implantation et de l'architecte. En effet, la Ville, bien qu'elle hésite entre lotir ou créer un parc sur les terrains compris entre Sierroz et Tillet qu'elle a progressivement acquis pour la construction du boulevard du Lac, nourrit de grandes ambitions pour cet espace. Dans cette perspective, le choix de l'architecte chargé de la grande et luxueuse campagne d'agrandissement des thermes semble tout indiqué.

Après une longue période de travaux destinés à rénover l'aquarium, installé au sous-sol dès 1933 à la demande de la Ville, l'établissement ouvre à nouveau ses portes en 1979. La Maison du lac s'y installe en 1984. Aujourd'hui, l'aquarium est la seule construction bâtie de manière pérenne sur les terrains communaux entre les boulevards du Lac et Barrier.



^ La station d'études hydrobiologiques de l'École nationale des Eaux et Forêts, vers 1934. (AC Aix-les-Bains)



^ L'aquarium du lac du Bourget, vers 1995. (AC Aix-les-Bains)

Le paysage bâti des bords de lac

A-L. Équipements publics et constructions privées à partir des années 1920

D Résidences Le Port du Tillet, immeubles / Petit-Port /

Approuvé par le conseil municipal en 1983, l'opération immobilière "Renaissance du Tillet" comprend la construction de trois ensembles d'immeubles d'habitation, voisinant le long des boulevards Barrier et du Petit-Port, ainsi que la création d'un bassin portuaire relié au lac par un canal. Le plan masse proposé par Chanéac et Rault en 1985-1986 intègre l'implantation des immeubles de cette opération immobilière.

Le second ensemble (Le Port du Tillet) est édifié entre 1989 et 1994. Il compte trois immeubles indépendants implantés à proximité de deux nouveaux bassins creusés dans le prolongement du Petit Port. La présence de ces derniers doit atténuer l'éloignement relatif de ces constructions par rapport au lac et créer l'impression d'être proche de l'eau. L'architecture diffère ici de celle des édifices voisins. C'est par des arguments urbanistiques et techniques que Chanéac justifie ce changement de parti : *"Pour la Renaissance du Tillet, le fait de pouvoir raisonner sur plusieurs hectares a permis d'établir un plan de masse général qui tout en se raccordant au mouvement et à l'architecture des Fieux (F : Cygnes-Mouettes-Roseaux), permet d'infléchir le mouvement en orientant les façades au sud-ouest ce qui permet un recul suffisant, une transformation progressive des logements touristiques en habitat permanent. Quant au style architectural, il continue l'épannelage des Fieux tout en amorçant une architecture moins organique et plus urbaine. D'autre part, l'architecture sculpture des Fieux n'est plus adaptée à la crise économique et aux capacités techniques des entreprises du bâtiment qui ont survécu".* Habitat permanent, architecture à caractère plus urbain, perte de savoir-faire des entreprises sont ainsi les principaux arguments convoqués par l'architecte. Le troisième ensemble de bâtiments, prévu dans le projet immobilier en 1983, n'est pas réalisé.



^ Photo Inv. D. Harreau, 2015.

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Ville d'Aix-les-Bains



Le paysage bâti des bords de lac

A-L. Équipements publics et constructions privées à partir des années 1920

E

Résidences Le Tillet, immeubles

/ Petit-Port /

Approuvé par le conseil municipal en 1983, l'opération immobilière "Renaissance du Tillet" comprend la construction de trois ensembles d'immeubles d'habitation, voisinant le long des boulevards Barrier et du Petit-Port, ainsi que la création d'un bassin portuaire relié au lac par un canal. Le plan masse proposé par Chanéac et Rault en 1985-1986 intègre l'implantation des immeubles de cette opération immobilière.

La construction du premier ensemble (Résidences Le Tillet) et comprenant deux immeubles, est réalisée en trois tranches successives entre 1985 et 1990. Afin d'assurer une continuité de formes architecturales, Chanéac s'inspire du bâtiment voisin au nord, dont il est l'auteur : *"Cet immeuble a été étudié pour prolonger plastiquement la silhouette des immeubles existants des Bords de Lac. Il comporte un rappel de façade inclinée sur les deux premiers niveaux. [...] D'autre part, la silhouette générale s'inspire du profil de la Dent du Chat. La coloration proposée, gris bleu, vert et gris ardoise, prolonge cette volonté de mimétisme. Étant donné la mono orientation adoptée pour la presque totalité des logements, la façade a une expression très différente, l'unité étant conservée à travers les matériaux et couleurs"*.



▲ Photo Inv. D. Harreau, 2015.

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Ville d'Aix-les-Bains



Le paysage bâti des bords de lac

A-L. Équipements publics et constructions privées à partir des années 1920

Les Cygnes, Les Mouettes, Les Roseaux, immeubles

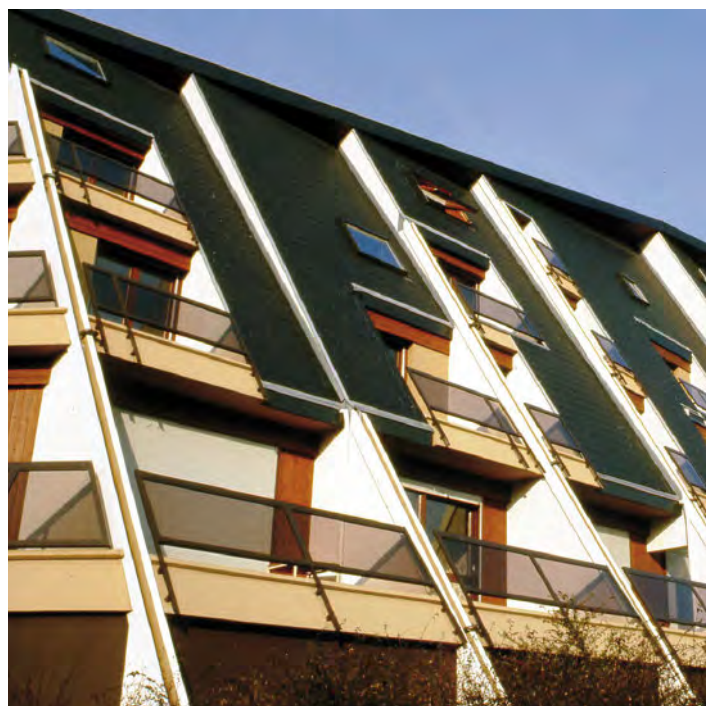
F

/ Petit-Port /

C'est au cours de la même opération immobilière, conduite par la société civile immobilière des Bords du Lac et l'architecte Jean-Louis Chanéac, que ces trois immeubles ont été successivement édifiés entre 1974 et 1982. Le chantier de l'immeuble baptisé Les Cygnes, au sud, débute en 1974 et s'achève en 1976 ; les travaux de la construction intermédiaire, Les Mouettes, sont terminés en 1979 ; le bâtiment placé au nord, Les Roseaux, ouvre en 1982. Destinés à abriter un habitat saisonnier, les locaux sont majoritairement composés de petits logements d'une pièce.

Cet ensemble est réalisé selon le programme et les prescriptions architecturales et urbaines de la zone d'aménagement concertée (ZAC) des Bords du Lac. A ce titre, elle fait figure d'exception puisqu'il s'agit du seul exemple de réalisation partielle d'un plan d'urbanisme.

Ces immeubles sont également une belle illustration des volontés architecturales de Chanéac pour le secteur, auteur non seulement des plans de ces immeubles mais également du plan d'aménagement de zone (PAZ) de la ZAC. Façades et profils inclinés des volumes, destinés à évoquer la silhouette de la Dent du Chat, percées régulières entre les immeubles, accès par l'arrière, balcons-loggias, utilisation de l'ardoise sur des toitures pentues, absence de clôture, font partie des lignes forces du PAZ. L'architecture de ces trois édifices pionniers de la ZAC, doit devenir une référence pour les futures constructions. Et cette première association de la SCI des Bords du Lac et de Jean-Louis Chanéac signe le début d'une longue collaboration. Cette dernière se poursuit en effet pour l'opération immobilière "Renaissance du Tillet".



^ Profils inclinés et balcons loggias. Photo anonyme, vers 1985.
(AC Aix-les-Bains)



Photo Inv. D. Harreau, 2015. ^
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Ville d'Aix-les-Bains

Le paysage bâti des bords de lac

A-L. Équipements publics et constructions privées à partir des années 1920

G

Les Jardins du Lac, immeubles

/ boulevard Barrier /

L'opération immobilière "Les Jardins du Lac", conduite par la société civile immobilière des Bords du Lac et dessinée par l'architecte aixois Michel Viand, débute en 1996 et comprend la construction de cinq immeubles d'habitation. A l'origine, les bâtiments devaient être implantés de manière continue le long du boulevard Barrier et face à la cité de l'entreprise. C'est probablement pour éviter la formation d'une ligne bâtie continue face au lac, que l'implantation actuelle, composée de constructions indépendantes les unes des autres, a été substituée au premier plan masse. Ici encore, les préconisations urbaines et architecturales de la ZAC, exigeant des ruptures dans les lignes bâties, ont été reprises. Le positionnement et l'orientation du bâtiment situé à l'arrière et privé d'une vue sur le lac par les autres constructions, sont modifiés en cours de chantier afin de dégager un point de vue sur les eaux.

Les formes architecturales proposées par Michel Viand visent à donner l'image de "*grosses maisons de villes*" et à assurer une présence dominante des toitures. Les piliers et l'omniprésence des terrasses permettent d'animer les façades très simples qui composent les cinq immeubles .



^ Photo Inv. D. Harreau, 2015.

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Ville d'Aix-les-Bains

v



Le paysage bâti des bords de lac

A-L. Équipements publics et constructions privées à partir des années 1920

H

Cité de l'entreprise / boulevard Barrier /

À la fin des années 1980, la construction de la Cité de l'entreprise, est le fruit d'une politique municipale visant à développer le tourisme d'affaires à Aix-les-Bains. La Société d'économie mixte pour l'expansion hôtelière, thermale et touristique d'Aix-les-Bains (SEMA), chargée de la mise en œuvre du projet, confie sa conception à l'architecte roannais Didillon. Le chantier débute en janvier 1990 et s'achève en décembre 1991. Le bâtiment abrite alors des bureaux, commercialisés à des entreprises de service, un World Trade Center et un centre de formation.

L'édifice est implanté sur des terrains municipaux à l'est et le long du boulevard Barrier. Il comprend un corps de bâtiment central, doté d'une rotonde à l'arrière, encadré de deux ailes. À l'intérieur, chacune d'elle présente un atrium central comprenant un large couloir au rez-de-chaussée surélevé. Des escaliers en vis donnent accès à des coursives au premier étage. Ce système distributif, qui dessert les salles et les bureaux placés au revers des élévations, se veut aussi espace de rencontre et d'échange entre les différents usagers du bâtiment.



^ Photo Inv. D. Harreau, 2015.

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Ville d'Aix-les-Bains

v



Le paysage bâti des bords de lac

A-L. Équipements publics et constructions privées à partir des années 1920



Camping municipal du Sierroz

/ boulevard Barrier /

Les premières démarches concernant la création d'un camping municipal débutent en 1947 par une expérimentation : la municipalité donne la possibilité aux campeurs de s'installer dans quatre lieux différents, au Grand Port, à proximité du hameau de Lafin, à Corsuet et à Chantemerle. Constatant le succès du site du Grand Port, la Ville décide, en 1948, de louer des terrains à proximité du Sierroz. Elle autorise le camping à cet emplacement et fixe par arrêté les conditions d'installation. Ce premier camping ferme entre 1950 et le printemps 1952. Pour autant, les tentes, implantées sur des terrains privés, fleurissent sur les bords de lac et provoquent l'indignation du maire, qui nourrit des ambitions plus élevées pour ces lieux.

C'est à la faveur du changement de municipalité au printemps 1953, que la création d'un camping, sur un terrain situé le long du Sierroz, sont votés en novembre. Bien qu'inachevé, le camping ouvre pendant l'été 1954 et sa gestion est confiée à l'Office thermal et touristique d'Aix-les-Bains à partir de 1958. Plusieurs campagnes d'agrandissement et de modernisation de l'équipement témoignent de son succès grandissant et du déclin de la station mondaine. Progressivement augmentée, la capacité d'accueil est portée à 800 campeurs en 1969. En 1974, un nouveau bâtiment d'accueil, aux formes néo-régionales et qui abrite des salles communes, ainsi qu'un bloc sanitaire chauffé sont construits. La Ville envisage d'ouvrir le camping toute l'année dès 1976. Ces premiers aménagements sont complétés dès 1978 par la création d'une grande zone de caravanning. En 1988, le conseil municipal décide d'améliorer l'équipement de 59 emplacements du camping pour obtenir le classement quatre étoiles mais aussi pour satisfaire une nombreuse clientèle de curistes y séjournant de manière prolongée.



▲ Le camping. Carte postale, phot. V. Gagnaire 1964.
(AC Aix-les-Bains)



▲ Vue aérienne, vers 1988. ▲
(AC Aix-les-Bains)

Le paysage bâti des bords de lac

A-L. Équipements publics et constructions privées à partir des années 1920



Les Belles Rives, immeuble

/ Grand-Port /

C'est en 1960 que Gilbert Durant, architecte aixois, entreprend les premières démarches afin de construire un immeuble pour le promoteur genevois François Brandt. L'emplacement retenu est celui du restaurant Les Belles Rives, démoli à cette occasion et auquel l'édifice emprunte son nom. Même si le permis de construire est accepté en 1963, les travaux, débutés en 1965 et menés en plusieurs tranches, ne s'achèvent qu'en 1972. En effet, l'affectation des locaux et le projet architectural prévus initialement ont été modifiés à plusieurs reprises. La construction d'un hôtel luxueux prévue initialement s'est progressivement orientée vers celle d'un immeuble d'habitation saisonnière composé de logements de gammes différentes, du studio à l'appartement en duplex.

Différents éléments architecturaux de cet immeuble, même s'ils s'en éloignent par certains points, semblent inspirés des propositions élaborées par Laurent Chappis dans les années 1950. Le volume primitif de l'édifice, à savoir un bâtiment rectangulaire peu élevé associé à une construction haute mais étroite, rappelle des dessins de Chappis et plus particulièrement ses "immeubles chandeliers", conçus pour concilier densité de l'habitat et préservation de la vue sur le paysage. Les dessins de la zone du Grand Port, établis en 1962 à la demande de la Ville confrontée à une pression immobilière, montrent des bâtiments comprenant des rez-de-chaussée, probablement occupés par des commerces, couverts de larges terrasses accessibles depuis la rue, qui assurent une circulation piétonne isolée du trafic automobile. Les Belles Rives semblent avoir adopté ce système dans un esprit différent puisque les terrasses sont occupées par des jardins privatifs pour les habitants du premier étage.



^ Les Belles Rives, partie sud de l'immeuble (1ère tranche). Photo Karquel, vers 1968. (AC Aix-les-Bains)



Photo Inv. D. Harreau, 2015. ^

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Ville d'Aix-les-Bains

Le paysage bâti des bords de lac

A-L. Équipements publics et constructions privées à partir des années 1920

K

Les Bateliers I et II, immeubles

/ Grand-Port /

Cet ensemble, formé de cinq immeubles disposés autour d'une place en arc de cercle, surélevée, correspond à la réalisation, entre 1989 et 1997, des deux premières tranches d'une opération immobilière baptisée "Les Bateliers", conduite par le promoteur Robert Didier. Le projet initial, élaboré par l'architecte aixois Pierre Rault, prévoyait la construction successive de plusieurs immeubles, d'un centre commercial, d'une résidence pour personnes âgées sur l'ensemble du secteur des Bateliers ainsi que la création de deux bassins intérieurs reliés par un chenal. Ces derniers forment aujourd'hui la marina des Bateliers dont le creusement a entraîné la déviation du boulevard Barrier. Ce vaste programme immobilier illustre la démarche d'aménagement préconisée par Jean-Louis Chanéac et Pierre Rault : c'est ici une initiative privée, approuvée par la municipalité, qui dessine les contours urbains d'un petit quartier des bords de lac.

Lancée en 1990, la première tranche de travaux concerne la construction des trois immeubles situés au nord et du centre commercial placé à l'arrière. Elle est complétée en 1995 par l'édification des deux immeubles placés au sud dont le chantier s'achève en 1997 et destiné à l'habitat permanent. La surélévation de la place permet de créer un stationnement souterrain. Le passage ménagé entre les deux groupes d'immeubles est destiné à faciliter la circulation et à ménager une perspective sur le lac depuis l'arrière des bâtiments.



^ Maquette de l'opération immobilière Les Bateliers, vers 1989.
(AC Aix-les-Bains)



Photo Inv. D. Harreau, 2015. ^
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Ville d'Aix-les-Bains

Le paysage bâti des bords de lac

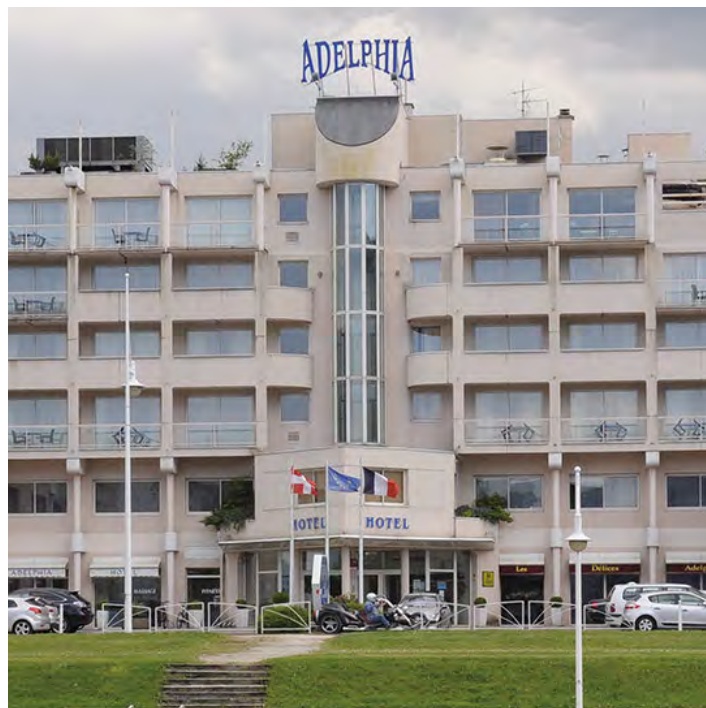
A-L. *Équipements publics et constructions privées* à partir des années 1920

L L'Adelphia, hôtel-restaurant et balnéothérapie / Grand-Port /

L'Adelphia est bâti à l'initiative de Jean-Pierre et Madeleine Burnet. Bien que sa construction n'ait pas été prévue dans l'opération immobilière des Bateliers, l'édifice s'installe sur l'un des lots définis dans ce programme ; le chantier démarre en 1993 et s'achève en 1994.

L'édifice abrite alors un hôtel de soixante-dix chambres et un centre de soins. Celui-ci comprend d'une part des traitements de balnéothérapie, accompagnés par un médecin et une infirmière, et d'autre part, des équipements tels que salle de musculation et de gymnastique, sauna, hammam et piscine. A l'origine, ce centre propose des soins encadrés et des activités liées au bien-être. Ce positionnement intermédiaire, et l'existence d'un hébergement assuré sur place, préfigurent les évolutions récentes de l'activité thermale privée et le développement important du secteur du bien-être.

Le projet architectural, dessiné par Pierre Rault, a été modifié : deux ailes plus basses ont été adjointes au grand volume envisagé au départ, confortant la composition symétrique de l'ensemble définitif. La terrasse sur le toit, les balcons présents sur les façades antérieure et postérieure, ainsi que la cage d'ascenseur vitrée placée contre l'élévation sur rue, assurent de nombreux points de vue sur le paysage alentour.



▲ Photo Inv. D. Harreau, 2015.

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Ville d'Aix-les-Bains



Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

1

Rowing club (aviron)

/ Petit-Port /

En 1914, suite à une mésentente au sein du club nautique, la section aviron s'en détache et s'organise, en avril 1914, sous forme d'association. En 1927 et 1929, cette dernière achète des terrains à Tresserve, au lieu dit Coëtan pour construire un premier garage à bateaux. Il restera là jusqu'en 1953 date à laquelle, pour les besoins du développement de la route, le rowing club échange son terrain avec des terrains de la ville d'Aix-les-Bains situés à proximité immédiate de la plage. Sur ces nouveaux terrains la ville fait édifier à ses frais, par son architecte Georges Noiray, un garage à bateaux moderne, un slip de descente des bateaux au lac, agrandi d'un équipement très nouveau pour l'époque, un tank à ramer construit en 1961 et enfin le tout est doté d'une conciergerie en 1969. Un dernier ajout dans les années 80, complète le bâtiment d'une salle de musculation.



^ L'ancien garage du Rowing-club, en 1927.
(AC Aix-les-Bains)



^ Le garage du Rowing, vers 1970.
(AC Aix-les-Bains)

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

2

Les Platanes (hôtel-restaurant)

disparu

/ Petit-Port /

C'est en 1882 que fut édifée sur ce terrain, situé à proximité du lac et du petit port, une maison de pêcheur. Dès avant 1912, la maison fut transformée en hôtel-restaurant dénommé "Les Platanes", après agrandissement et adjonction d'une dépendance. En 1933, l'entreprise grenobloise Giacommetti, construisit, dans le style Art déco, une annexe destinée uniquement à abriter des chambres d'hôtel. Un permis de démolir l'ensemble des bâtiments a été accordé en novembre 2006, l'hôtel a été remplacé par un établissement moderne.



^ Les Platanes. Carte postale, vers 1930.
(AC Aix-les-Bains)



Les Platanes. Carte postale publicitaires, vers 1980. ^
(AC Aix-les-Bains)

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

3

Cafés Besson et Petit Charmant

/ Petit-Port /

Ces deux cafés restaurants côte à côte, en bordure de l'esplanade du Petit Port, ont été établis à la fin du XIXe siècle, par des bateliers en complément de leur activité. Le premier, Joseph Pichou, dit Charmant, fils d'un artisan serrurier possédant une laverie industrielle sur le Tillet, s'établit au bord du lac avant 1882, donc avant la création du Port, à l'époque où les bateliers embarquaient leurs touristes sur la grève le long du Tillet. C'est la plus ancienne auberge du quartier, exploitée au moins depuis les années 1870 sous l'appellation "Au Petit Charmant".

Vers 1917 Joseph Pichou cède l'affaire à son gendre, Jean Vuillermet, aussi batelier qui cède à son tour à son beau frère, Victor Besson, une partie de son terrain et une maison. Celui-ci s'établit vers 1924 batelier au Petit Port. C'est ce dernier qui reconstruit l'immeuble vers 1935 pour en faire un bar restaurant, qui sera aussi hôtel par moment. L'affaire familiale reste en activité, avec des éclipses, jusqu'à aujourd'hui, exploitée par la même famille, même si en 1962 elle a bien failli être fermée à cause de la restructuration du quartier. Si bien que cet hôtel restaurant, construit en dehors de tout plan concerté d'urbanisme, a finalement été le fer de lance de la résistance au plan d'aménagement des années 1960.



^ Le café Besson au Petit-Port. Carte postale, vers 1950.
(Coll. M. A. Podevin)



^ Le café Besson au Petit-Port. Photo R. Plassiard, vers 2005.
(AC Aix-les-Bains)

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

4

Les Libellules (hôtel-restaurant et plage) *disparu*

/ Petit-Port /

A proximité du Petit Port un hôtel est construit vers 1907, par Louis Charlety, sur un terrain situé en bordure du lac et acquis pour sa plus grande partie de la société du Canal du Bourget. Il prend le nom d'hôtel des Libellules. L'établissement était implanté au nord-est d'une propriété d'une superficie de 18 000 m² et comprenait un jardin, une terrasse de 3000 m² en bordure du lac, une plage et un bassin d'accostage privés.

En 1929, le propriétaire, M. Sandaz, obtient l'autorisation de construire des bains froids sur une passerelle de 6 mètres de long pour 2 de large, avec une dizaine de pieux plantés dans le lac pour délimiter l'espace de natation.

La ville devient propriétaire de la propriété des Libellules en 1932, en conséquence de l'aménagement de la plage et des projets d'urbanisation des bords du lac. Elle la loue à des exploitants ; successivement Mrs Rivollier, Petazzi (1952-1961) et enfin M Alary (1961-1966), qui gèrent aussi les bains froids, jusqu'à la démolition de l'ensemble de la propriété vers 1967-1968.



^ Les Libellules. Carte postale, vers 1955.
(Coll. M. A. Podevin)



^ La plage des Libellules. Carte postale, vers 1931.
(Coll. M. A. Podevin)

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

5

La Réserve (restaurant et plage)

disparu

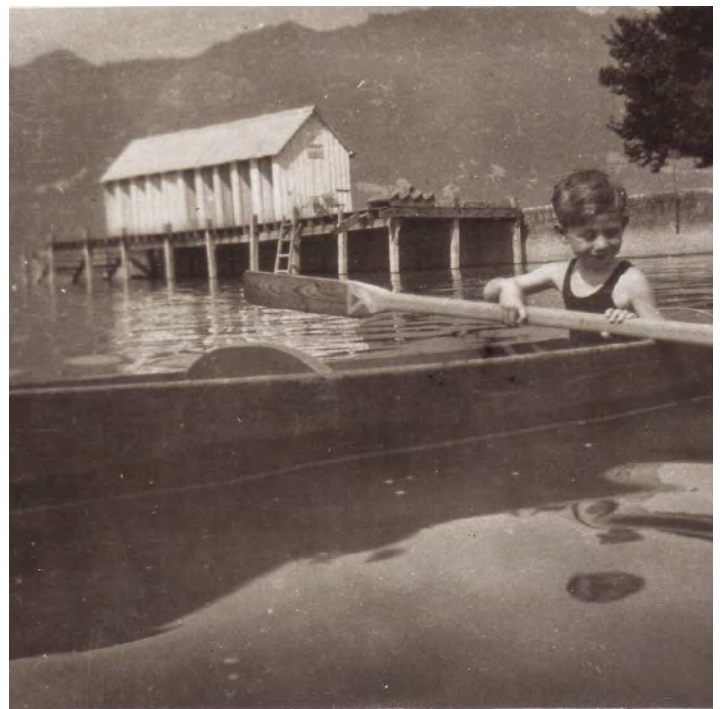
/ Petit-Port /

La Réserve était un petit restaurant, ouvert sur l'esplanade du Petit Port, par Jean-Claude Darphin, batelier, en 1891, dans un petit chalet de bois. En 1921, le bâtiment est reconstruit plus vaste, devenant un restaurant de bord de lac à la mode. Ce bâtiment a été démolé en 1940 pour agrandir l'esplanade du lac.

Dans les années 1920, M Paquier, propriétaire du restaurant, demande une autorisation de créer des bains froids avec un projet reliant par une passerelle l'esplanade du Petit Port à un appontement prévu le long de la digue de l'établissement voisin des Libellules. Le projet rencontre l'opposition du propriétaire des Libellules car il cachait la vue du lac à ses clients, mais aussi des bateliers qui utilisent la digue quand il n'y a pas assez d'eau dans le Tillet. La commission municipale du 12/3/1926 donne un avis favorable à la condition que cette passerelle soit remplacée par un pont de bateaux et les cabines espacées et cachées par le mur des Libellules.



^ La Réserve, esplanade du Petit-Port. Carte postale, vers 1930. (AC Aix-les-Bains)



^ Les bains froids de la Réserve. Carte-photo anonyme, vers 1950. (Coll. M. A. Podevin)

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

6

Les Belles Rives (café-restaurant et plage) *disparu*

/ Grand-Port /

Vers 1899, une nouvelle auberge est établie au Grand Port, sous l'appellation "Auberge du Lac", gérée par M. Gaubert, qui avait fait installer des bains froids à proximité, sur le lac. Cette auberge est reprise en 1902 par Jean Chaberty qui la fait baptiser, "Les Belles Rives, café-restaurant". Ce restaurant possédant une grande terrasse ombragée, à proximité du garage du club nautique, devient vite un lieu très à la mode. Dans les années 1925 la famille Chaberty agrmente son restaurant d'une installation de bains froids qui lui donne un second souffle.

En 1927, Jean Chaberty, reçut de l'administration l'autorisation d'établir une passerelle en bois de 25 mètres de long sur 1, 2 m de large, entourée de 11 pieux de délimitation reliés entre eux par une corde afin de matérialiser sa plage. En 1930, la taille du ponton est augmentée et un ponton plage pour bains de soleil, de 10 mètres de côté, englobant l'île aux cygnes, est réalisé. Cette plage reste en exploitation officiellement jusqu'en 1959.

L'établissement qui avait réussi à éviter la destruction lors de la construction du boulevard du lac ferme définitivement ses portes vers 1963, avant d'être démolí pour céder la place à un immeuble d'habitation contenant lui aussi un restaurant, même si le ponton de la plage reste en fonction de manière informelle jusqu'à ce que l'administration le fasse démolir en 1967.



^ Les bains Chaberty. Carte postale, vers 1935.
(Coll. M. A. Podevin)



La terrasse des Belles Rives. Carte postale, vers 1925. ^
(AC Aix-les-Bains)

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

7

Club nautique déplacé / Grand-Port /

Le club nautique est fondé à Aix-les-Bains en 1882, par quelques notables aixois, afin de faciliter l'organisation de régates sur le lac du Bourget. Celles-ci amenant un grand nombre "d'étrangers", la commune subventionne ces manifestations. Le club se développe en favorisant la pratique de la voile et achète ses premiers bateaux en 1901, pour les mettre à disposition des "yachtsmen". La bonne société chambérienne développe son propre club à Terre nue, sur la commune de Viviers du Lac ; l'émulation entre les deux sociétés participe au développement des sports nautiques sur le lac du Bourget.

Afin d'abriter ses bateaux le club nautique nouvellement organisé en association loi 1901, sollicite la ville qui lui cède en précaire un terrain au Grand Port, pour construire un garage à bateaux. Celui-ci est complété par un ponton sur le lac, permettant l'amarrage et la mise à l'eau des bateaux.

Malheureusement le garage est détruit en février 1904 par un ouragan et il faut reconstruire. Cette reconstruction obère durablement les finances du club qui doit demander à la ville pour apurer sa dette. Ce garage était déjà équipé d'une conciergerie et c'est pour que le gardien puisse faire un jardin que le CNA demande au conseil municipal de lui louer les terrains adjacents, en 1924. Mais le Préfet conteste ce bail et l'affaire est portée en Conseil d'Etat.

En 1971, après la démolition des bâtiments existants pour laisser la place au projet d'immeuble des Belles Rives et à la construction d'un nouveau port, le garage de l'école de voile est entièrement reconstruit un peu au sud, sur les plans de Georges Noiray. Il comporte aussi une capitainerie pour le port et un parking à bateaux.



^ L'ancien Club nautique sous la neige. Photo anonyme, 1963.
(AC Aix-les-Bains)



^ L'ancien Club nautique. Carte postale, avant 1914.
(AC Aix-les-Bains)

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

8

Restaurant (Claret, Ambrino) actuellement maison / Grand-Port /

Une maison est édifée à son emplacement par Eugène Claret, fils de Joseph, restaurateur au Grand-Port, vers 1909-1910. La demande d'autorisation stipule qu'il s'agit d'un immeuble à usage de restaurant avec appartement meublé, qui prend le nom de "Touring Pavillon" en 1910. Il prend ensuite l'enseigne "Pavillon d'Armenonville" en 1911 qu'il garde jusqu'à sa fermeture dès 1916, date à laquelle le bâtiment devient une simple maison d'habitation.



^ Pavillon d'Armenonville (L. Ambrino, propriétaire). Carte postale, vers 1911. (Coll. Privée)



Photo Inv. D. Harreau, 2015. ^
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Ville d'Aix-les-Bains

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

9

Hôtel-restaurant Lille

/ Grand-Port /

A l'emplacement de l'hôtel, il existe depuis la fin du XVIIIe siècle un petit entrepôt de marchandises, qui servit aussi de remise et d'écurie à l'hôtel Beau Rivage à la fin du XIXe siècle, avant d'être vendu à un restaurateur qui le transforme en hôtel restaurant, vers 1895. Le bâtiment, agrandi, devient la propriété d'Auguste Lille, en 1903. C'est le premier d'une dynastie de grands restaurateurs qui en firent le restaurant le plus coté de la ville, étoilé au guide Michelin dans les années 1970.

L'hôtel est agrandi d'une grande rôtisserie au sud, dans les années 1920, puis d'une annexe à l'arrière en 1958, d'une salle à manger, terrasse en arc de cercle, au sud en 1960 et enfin il est entièrement rénové en 1980 suite à un important incendie. Depuis la famille Lille a cédé la place à d'autres restaurateurs et plusieurs enseignes se sont succédé dans le bâtiment, mais la brasserie garde cependant le souvenir s'appelant brasserie Lille.



^ Hôtel-restaurant Lille. Photo, vers 1960.
(Musée Savoisien, COVB0621)



Hôtel-restaurant Lille. Photo anonyme, vers 1998. ^
(AC Aix-les-Bains)

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

10

Le Chalet Lacustre (auberge) actuellement maison / Grand-Port /

Bâtie en 1878 pour Eugène Vacher, cette maison est agrandie dès 1890. Elle abrite un restaurant sous l'appellation le Chalet lacustre, qui propose aussi comme activité la pêche aux antiquités. Elle redevient rapidement une maison d'habitation, dès le début du XXe siècle.



^ Le Chalet lacustre de M. Gaubert. Gravure publiée dans *Aix-Bijou*, 1885. (AC Aix-les-Bains)



^ Grand café-restaurant Lacustre. Encart publicitaire, journal *l'Avenir d'Aix-les-Bains*, 1886. (AC Aix-les-Bains)



Photo Inv. D. Harreau, 2013. ^
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Ville d'Aix-les-Bains

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

11

Le Beau Rivage (hôtel-restaurant)

/ Grand-Port /

Il existe une auberge dans l'entourage du port de Puer depuis le début du XIXe siècle. En 1836 elle est achetée par Pierre François Brachet, en complément de son activité de gestionnaire du port de Puer. Ce dernier demande l'autorisation, en 1844, au gouvernement sarde, de la faire exploiter par un tiers. En 1861 c'est l'ensemble du domaine qui passe par succession à Gaspard Brachet.

Il semble qu'en 1878, déjà, l'auberge portait le nom de Beau Rivage et l'auteur d'une chronique du journal la *Saison d'Aix-les-Bains* lui reproche de n'être qu'un piètre bâtiment là où l'on pourrait construire un bel hôtel. Finalement, l'auberge, comme le reste des propriétés autour du port, est vendue à M Prévost en 1882. Louis Prévost reconstruit le bâtiment, un peu plus en arrière du lac, plus grand et plus spacieux mais, malheureusement, un incendie le détruit en 1886. La veuve de Louis Prévost le fait alors reconstruire une nouvelle fois en 1887, encore plus grand, dans sa forme actuelle. En 1891 le gérant du moment, demande l'autorisation d'apposer l'enseigne "Hôtel Beau-Rivage", nom qui malgré des tentatives de changement finalement s'impose jusqu'à aujourd'hui. Le Beau-Rivage a déployé, depuis la fin du XIXe siècle, un ensemble d'activités annexes : départ des bateaux à vapeur, parc ombragé,... et bains froids.



^ Grand café restaurant Beau Rivage. Gravure extraite d'une carte publicitaire, vers 1900. (AC Aix-les-Bains)



Photo Inv. D. Harreau, 2014. ^

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Ville d'Aix-les-Bains

12

Hôtels du Lac et du Grand Poète *disparu* / Grand-Port /

En 1837, un grand terrain à proximité du port de Puer est vendu à Mrs Laffin et Perravex, fondateurs de la Manufacture royale d'Alex, pour construire une verrerie pour la production de verre de bouteille. Celle-ci ne fonctionne que jusqu'en 1841. Ensuite nous ne connaissons pas la destination de ce bâtiment avant qu'il ne soit transformé pour partie en auberge, dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Il fut aussi le siège aixois de la compagnie des bateaux à vapeur "les Parisiens".

Il est plusieurs fois agrandi, en 1883, 1887 et surtout en 1917. Ce dernier ajout donne un aspect hétérogène à ces corps de bâtiments qui sont exploités en hôtel, parfois en un seul ensemble, à d'autres époques sous deux enseignes distinctes. Au moment de la cessation d'activité, en 1975, il se compose de l'Hôtel du Lac, côté lac, déployé sur trois niveaux, d'une douzaine de chambres et côté est, de l'Hôtel du Grand Poète, sur trois étages également, avec une vingtaine de chambres. Le bâtiment est racheté par le Conservatoire des espaces littoraux, puis démoli en 1982.



^ Hôtel du Lac. Photo, vers 1960.
(Musée Savoisien, JA069)



^ Hôtel du Lac et du Poète. Photo anonyme, état avant la démolition en 1982.
(AC Aix-les-Bains)

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

13 Restaurant Caramello, puis Plage Lille (café-restaurant et plage) *disparu* / Grand-Port /

C'est ici que les premiers bains froids pérennes d'Aix sont aménagés en 1893 pour Henri Gaubert, gérant du Chalet lacustre, au nord du Grand Port, sur une petite superficie de 53 ares concédée par l'État, qui l'autorise aussi à installer des cabines sur la rive et un muret de soutènement. En 1896, Daniel Dalmas, nouveau propriétaire du Beau Rivage se substitue à Henri Gaubert pour l'exploitation de ces bains, remplacé en 1898 par Abel Monnot et en 1902 par Adolphe Coquet. Les bains froids sont des concessions de l'État, propriétaire du lac, à titre personnel pour lesquelles les exploitants paient une redevance. Il s'agit essentiellement du droit d'utiliser la rive du lac en tant que plage, d'abord sur une surface réduite, qui est agrandie assez rapidement quand le propriétaire du Beau Rivage achète la propriété voisine. Un ponton est établi en 1905.

En 1930, le nouveau propriétaire, M Caramello, demande l'autorisation d'établir une nouvelle passerelle de 75 mètres de long pour 2 de large. M Caramello aurait aimé créer une piscine sur lac entre deux passerelles, mais il y renonce à cause du coût de la redevance.

Cette plage, connue des aixois sous le nom de plage Lille a persisté comme plage privée, exploitée par divers propriétaires jusqu'à ce que la ville en reprenne l'exploitation sous forme de plage gratuite, dans les années 1982 et fasse démolir les installations de cabines qui avaient été reconstruites en béton juste après la seconde guerre mondiale.

Dans les années 1955, un joli projet sans suite, d'une plage privée, composée de gradins en arc de cercle, avec à l'arrière un hôtel restaurant avait été conçu pour Roger Lille.



^ La plage et restaurant Caramello. Carte postale, vers 1940.
(Coll. M. A. Podevin)



^ La plage et restaurant Caramello. Carte postale publicitaire, vers 1930.
(Coll. M. A. Podevin)

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

14

Villa Colibri (maison de villégiature) *disparu*

/ Grand-Port /

Au nord du Grand Port, à la limite de la baie de Mémars, une grosse villa de villégiature est construite au tout début du XIXe siècle pour Paul Steinmann, un négociant anglais, qui prolonge sa propriété par un petit port privé et un garage à bateaux. Plusieurs propriétaires se succèdent dans cette maison de villégiature, jusqu'à ce qu'elle soit rachetée en 1977 par la ville, démolie et le terrain vendu au Conservatoire du littoral pour augmenter l'espace naturel vers le bord du lac.



^ La villa Colibri. Carte postale, vers 1911.
(Coll. M. A. Podevin)



Le site transformé en espace naturel par le ^
Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres après 1982. (AC Aix-les-Bains)

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

15

Maison (Ramus)

/ Mémars /

Cette maison a été construite dans les années 1970.



^ Vue aérienne, vers 1990.
(AC Aix-les-Bains) v



Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

16

Maison de villégiature actuellement maison (Clerc-Renaud) / Mémars /

Maison de villégiature construite un peu avant 1908 pour Mr Oudin, négociant au Puy. Elle est doublée d'une seconde maison et d'une remise. M Oudin demande l'autorisation, en 1909 de construire un petit port sur le lac, pour deux bateaux



^ Photo Inv. D. Harreau, 2015.
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Ville d'Aix-les-Bains



^ Vue aérienne, vers 1990.
(AC Aix-les-Bains)

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

17

Maison de villégiature actuellement maison (Bugnard) / Mémars /

Maison de villégiature construite au début du XXe siècle, vers 1907, pour le compte de Camus Charles Louis, représentant de commerce, à Paris. Elle dispose d'un chenal d'accès au lac.



^ Photo Inv. D. Harreau, 2015.
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel © Ville d'Aix-les-Bains



Vue aérienne, vers 1990. ^
(AC Aix-les-Bains)

18

Stations de pompage (eau potable)

/ Mémars /

Dès 1908, est élaboré un projet d'adduction des eaux du lac par pompage dans la baie de Mémars pour l'alimentation de la ville en eau potable. L'usine de Mémars, construite par l'entreprise Léon Grosse, entre en service fin décembre 1910. Elle est couplée avec le réservoir de Corsuet vers lequel elle acheminait l'eau.

En 1994, une nouvelle unité de pompage et traitement de l'eau a été construite à proximité et l'ancienne usine d'abord conservée pour suppléer à une éventuelle défaillance de la nouvelle sert depuis pour la mise en bouteille d'eau de source par l'usine ITM de Grésy-sur-Aix.



^ L'ancienne station de pompage (à droite) et la nouvelle, en construction (à gauche), 1994. (AC Aix-les-Bains)



^ L'ancienne station de pompage. Vue aérienne, vers 1990. (AC Aix-les-Bains)

Le paysage bâti des bords de lac

1-19. Constructions réalisées hors des aménagements concertés

19

Chantier naval S.A.R.D.E. puis centre de vacances (ville de Courbevoie actuellement boulodrome

/ Mémars /

En 1967, la Société S.A.R.D.E. (Ste anonyme de réalisation de diffusions et d'études pour la promotion du bâtiment) fait construire un bâtiment à usage de chantier naval, salle d'exposition pour la vente de bateaux et de caravanes. La société avait demandé une concession à l'État pour une partie du port de Mémars.

Le bâtiment est ensuite vendu à la Ville de Courbevoie, qui le transforme, en 1973, en centre de loisirs, aménage l'intérieur avec plusieurs chambres, un appartement de fonction et des sanitaires, ainsi qu'une salle à manger commune, sur des plans de F. Michaud, architecte à Bonneville.

Le bâtiment est racheté par la Ville d'Aix-les-Bains en 1986, qui l'aménage en boulodrome couvert.



^ Les installations de l'ancien chantier naval vers 1995.
(AC Aix-les-Bains)



^ L'ancien chantier naval. Vue aérienne, vers 1995.
(AC Aix-les-Bains)